

Conseil municipal | Séance du 25 juin 2026

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2026-06-25-19 | Affaires foncières - Zone d'activités de la Chapelle - Cession d'un terrain rue Pierre de Coubertin
Sur le rapport de Monsieur Pascal Le Cousin**

Nombre de conseiller-es en exercice : 35

Nombre de conseiller-es présent-es à l'ouverture de la séance : 30

Date de convocation : 19 juin 2026

L'An deux mille vingt-six, le 25 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent-es :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Mohammed Karabila, Monsieur Edouard Bénard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Monsieur Meziane Khaldi, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Agathe Petit, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Robin Durand, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Monsieur Kotchy Degbeu, Madame Noura Hamiche, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé-es avec pouvoir :

Monsieur Francis Schilliger donne pouvoir à Madame Carolanne Langlois, Madame Najia Hasna donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Raja Abidi donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Madame Khadija Berraho donne pouvoir à Monsieur David Fontaine.

Etaient excusé-es :

Monsieur Abdulaziz Erden, Madame Laetitia Dos Santos.

Secrétaire de séance :

Madame Léa Pawelski

Exposé des motifs :

PP3-H : "Habiter, rénover et transformer" / habitants et usagers

La SCI AGAPIERRE, représentée par Monsieur Frédéric Jarnoux, a sollicité l'acquisition d'une partie d'une réserve foncière communale attenante à sa propriété dans l'objectif de développer son activité accessoire d'enseignement de techniques de protection anticorrosion dispensée dans les locaux situés au 8 rue Pierre de Coubertin.

L'emprise étant actuellement sans usage, la Ville a ainsi formulé une proposition de cession d'une partie de sa réserve foncière située dans la zone d'activités de la Chapelle.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- L'avis du pôle d'évaluation domaniale,

Considérant :

- Le souhait de la SCI AGAPIERRE, représentée par Monsieur Frédéric Jarnoux, propriétaire des locaux situés au 8 rue Pierre de Coubertin, d'acquérir une partie de la réserve foncière communale dans l'objectif de développer son activité,
- La proposition de cession formulée par la Ville pour un terrain vacant et sans usage, sis rue Pierre de Coubertin, d'une emprise d'environ 900 m² à détacher des parcelles cadastrées section AO numéros 122, 167, 195 et 232p, conformément au plan annexé,
- La possibilité de céder ce terrain en l'état au prix de 55 €/m² HT, TVA en sus, compatible avec l'avis du pôle d'évaluation domaniale, et frais d'acte, études préalables, frais de géomètre et de clôture en sus à la charge de l'acquéreur,

Décide :

- De procéder à la cession en l'état du terrain susvisé au profit de la SCI AGAPIERRE, représentée par Monsieur Frédéric Jarnoux (*ou en son nom personnel ou toute personne morale dont il serait le représentant constituée pour ce projet*) aux conditions financières énoncées ci-avant,

- D'autoriser Monsieur le maire, ou l'Adjoint délégué, à signer tous actes à intervenir à cet effet et à engager les régularisations comptables et financières liées à cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 33 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyses

Madame Léa Pawelski

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 26/06/2026

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20260625-lmc143998A-DE-1-1

Affiché ou notifié le 29 juin 2026

Affaires foncières – Cession d’un terrain d’environ 900 m² rue Pierre de Coubertin pour rattachement aux locaux voisins (8 rue Pierre de Coubertin – parcelle AO 196)

